

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE D USTARITZ

Numéro SIRET : **21640547200012**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE USTARITZ

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2016

Code INSEE 64547	COMMUNE D USTARITZ BUDGET COMMUNAL	BP 2016
-----------------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 668
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	170
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de communes ERROBI	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 205 774,00	4 939 036,00	615,06	1 027,19

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	766,34	0,00
2	Produit des impositions directes/population	300,22	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	844,26	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 101,88	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	105,79	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,14%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	124,97%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	130,52%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 952 692,00	5 679 510,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 273 182,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		5 952 692,00	5 952 692,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	6 512 850,00	6 350 023,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	2 813 177,00	2 186 636,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 789 368,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		9 326 027,00	9 326 027,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		15 278 719,00	15 278 719,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 197 118,00	0,00	1 266 050,00	1 266 050,00	1 266 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 898 241,00	0,00	2 970 682,00	2 970 682,00	2 970 682,00
014	Atténuations de produits		0,00	33 172,00	33 172,00	33 172,00
65	Autres charges de gestion courante	645 771,00	0,00	541 450,00	541 450,00	541 450,00
Total des dépenses de gestion courante		4 741 130,00	0,00	4 811 354,00	4 811 354,00	4 811 354,00
66	Charges financières	343 599,00	0,00	296 613,00	296 613,00	296 613,00
67	Charges exceptionnelles	55 016,00	0,00	41 992,00	41 992,00	41 992,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 157,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 140 902,00	0,00	5 159 959,00	5 159 959,00	5 159 959,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			516 433,00	516 433,00	516 433,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	262 134,00		276 300,00	276 300,00	276 300,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		262 134,00		792 733,00	792 733,00	792 733,00
TOTAL		5 403 036,00	0,00	5 952 692,00	5 952 692,00	5 952 692,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 952 692,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	118 651,00	0,00	163 114,00	163 114,00	163 114,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	786 300,00	0,00	728 652,00	728 652,00	728 652,00
73	Impôts et taxes	3 162 888,00	0,00	3 507 258,00	3 507 258,00	3 507 258,00
74	Dotations, subventions et participations	947 147,00	0,00	882 844,00	882 844,00	882 844,00
75	Autres produits de gestion courante	338 000,00	0,00	347 592,00	347 592,00	347 592,00
Total des recettes de gestion courante		5 352 986,00	0,00	5 629 460,00	5 629 460,00	5 629 460,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 353 036,00	0,00	5 629 510,00	5 629 510,00	5 629 510,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL		5 403 036,00	0,00	5 679 510,00	5 679 510,00	5 679 510,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 273 182,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 952 692,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

742 733,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	28 755,00	28 755,00	28 755,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 996 814,00	2 813 177,00	4 445 426,00	4 445 426,00	7 258 603,00
	Total des dépenses d'équipement	2 996 814,00	2 813 177,00	4 484 181,00	4 484 181,00	7 297 358,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 920 000,00	0,00	1 925 000,00	1 925 000,00	1 925 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	42 413,00	0,00	42 413,00	42 413,00	42 413,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 962 413,00	0,00	1 967 413,00	1 967 413,00	1 967 413,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 959 227,00	2 813 177,00	6 451 594,00	6 451 594,00	9 264 771,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	135 503,00		11 256,00	11 256,00	11 256,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	185 503,00		61 256,00	61 256,00	61 256,00
	TOTAL	5 144 730,00	2 813 177,00	6 512 850,00	6 512 850,00	9 326 027,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 326 027,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 1068)	478 180,00	124 636,00	2 271 900,00	2 271 900,00	2 396 536,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 086 000,00	762 000,00	1 059 768,00	1 059 768,00	1 821 768,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 564 180,00	886 636,00	3 331 668,00	3 331 668,00	4 218 304,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	852 300,00	0,00	459 366,00	459 366,00	459 366,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	470 396,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	1 500 000,00	1 300 000,00	1 755 000,00	1 755 000,00	3 055 000,00
	Total des recettes financières	2 822 696,00	1 300 000,00	2 214 366,00	2 214 366,00	3 514 366,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 386 876,00	2 186 636,00	5 546 034,00	5 546 034,00	7 732 670,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			516 433,00	516 433,00	516 433,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	262 134,00		276 300,00	276 300,00	276 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	135 503,00		11 256,00	11 256,00	11 256,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	397 637,00		803 989,00	803 989,00	803 989,00
	TOTAL	4 784 513,00	2 186 636,00	6 350 023,00	6 350 023,00	8 536 659,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

789 368,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 326 027,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

742 733,00

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 266 050,00		1 266 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 970 682,00		2 970 682,00
014	Atténuations de produits	33 172,00		33 172,00
65	Autres charges de gestion courante	541 450,00		541 450,00
66	Charges financières	296 613,00	0,00	296 613,00
67	Charges exceptionnelles	41 992,00	0,00	41 992,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	276 300,00	276 300,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		516 433,00	516 433,00
Dépenses de fonctionnement - Total		5 159 959,00	792 733,00	5 952 692,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 952 692,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 925 000,00	0,00	1 925 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 258 603,00		7 258 603,00
204	Subventions d'équipements versés	10 000,00	56,00	10 056,00
21	Immobilisations corporelles (6)	28 755,00	11 200,00	39 955,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	42 413,00	0,00	42 413,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		9 264 771,00	61 256,00	9 326 027,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 326 027,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	163 114,00		163 114,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	728 652,00		728 652,00
72	<i>Travaux en régie</i>		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	3 507 258,00		3 507 258,00
74	Dotations, subventions et participations	882 844,00		882 844,00
75	Autres produits de gestion courante	347 592,00	0,00	347 592,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	5 629 510,00	50 000,00	5 679 510,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 273 182,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 952 692,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	459 366,00	0,00	459 366,00
13	Subventions d'investissement	2 396 536,00	11 200,00	2 407 736,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 821 768,00	0,00	1 821 768,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	56,00	56,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		276 300,00	276 300,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		516 433,00	516 433,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 055 000,00		3 055 000,00
	Recettes d'investissement - Total	7 732 670,00	803 989,00	8 536 659,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 789 368,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 326 027,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 197 118,00	1 266 050,00	1 266 050,00
60611	Eau et assainissement	27 000,00	31 900,00	31 900,00
60612	Énergie - Électricité	225 000,00	250 000,00	250 000,00
60621	Combustibles	14 000,00	14 000,00	14 000,00
606221	Carburants Services Techniques	23 000,00	22 000,00	22 000,00
60623	Alimentation	189 000,00	202 000,00	202 000,00
60631	Fournitures d'entretien	40 800,00	44 800,00	44 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 886,00	20 900,00	20 900,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	10 950,00	12 250,00	12 250,00
6064	Fournitures administratives	22 500,00	25 000,00	25 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	14 200,00	18 500,00	18 500,00
6067	Fournitures scolaires	16 600,00	16 735,00	16 735,00
6068	Autres matières et fournitures	1 300,00	1 300,00	1 300,00
60682	Autres fournitures S.A.	2 000,00	500,00	500,00
60683	Autres fournitures travaux régie	45 000,00	45 000,00	45 000,00
60684	Autres fournitures S.T.	32 000,00	33 000,00	33 000,00
6132	Locations immobilières	760,00	1 260,00	1 260,00
6135	Locations mobilières	17 100,00	6 350,00	6 350,00
61521	Terrains	7 000,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	62 000,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	20 000,00	23 000,00	23 000,00
61524	Bois et forêts	10 000,00	14 000,00	14 000,00
61551	Matériel roulant	23 000,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	68 424,00	78 195,00	78 195,00
6161	Assurance multirisques		12 030,00	12 030,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction		40 000,00	40 000,00
6168	Autres primes d'assurance	64 013,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	6 500,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	9 000,00	12 600,00	12 600,00
6188	Autres frais divers	4 135,00	6 500,00	6 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00	2 900,00	2 900,00
6226	Honoraires	25 000,00	40 000,00	40 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	12 700,00	12 700,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6237	Publications	8 000,00	10 900,00	10 900,00
6247	Transports collectifs	21 500,00	22 200,00	22 200,00
6251	Voyages et déplacements	26 000,00	31 000,00	31 000,00
6261	Frais d'affranchissement	20 800,00	18 300,00	18 300,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	25 600,00	25 600,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations...)	25 000,00	28 600,00	28 600,00
62871	A la collectivité de rattachement	1 924,00	580,00	580,00
6288	Autres services extérieurs	24 000,00	25 500,00	25 500,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	17 000,00	17 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	150,00	150,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	8 626,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 898 241,00	2 970 682,00	2 970 682,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 347,00	8 780,00	8 780,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	38 396,00	38 029,00	38 029,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	5 080,00	5 195,00	5 195,00
64111	Rémunération principale	1 477 845,00	1 459 751,00	1 459 751,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	41 584,00	34 080,00	34 080,00
64118	Autres indemnités	166 783,00	180 033,00	180 033,00
64131	Rémunérations	232 877,00	253 113,00	253 113,00
64138	Autres indemnités	905,00	89,00	89,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64168	Autres emplois d'insertion		8 637,00	8 637,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	232 891,00	226 759,00	226 759,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	439 095,00	446 006,00	446 006,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	15 296,00	18 250,00	18 250,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 621,00	11 096,00	11 096,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	87 638,00	90 353,00	90 353,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 404,00	5 445,00	5 445,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 500,00	5 360,00	5 360,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 202,00	21 975,00	21 975,00
6488	Autres charges	125 777,00	157 731,00	157 731,00
014	Atténuations de produits		33 172,00	33 172,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU		33 172,00	33 172,00
65	Autres charges de gestion courante	645 771,00	541 450,00	541 450,00
6531	Indemnités	85 498,00	87 643,00	87 643,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	3 386,00	3 576,00	3 576,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 868,00	6 897,00	6 897,00
6535	Formation	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	1 531,00	1 531,00
6553	Service d'incendie	125 708,00	127 603,00	127 603,00
65548	Autres contributions	21 000,00	20 000,00	20 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	158 000,00	0,00	0,00
657362	CCAS	55 200,00	89 200,00	89 200,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	187 611,00	203 000,00	203 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	4 741 130,00	4 811 354,00	4 811 354,00
66	Charges financières (b)	343 599,00	296 613,00	296 613,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	317 000,00	270 000,00	270 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6688	Autres	25 599,00	25 613,00	25 613,00
67	Charges exceptionnelles (c)	55 016,00	41 992,00	41 992,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	318,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 100,00	1 200,00	1 200,00
678	Autres charges exceptionnelles	52 598,00	39 792,00	39 792,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	1 157,00	10 000,00	10 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	5 140 902,00	5 159 959,00	5 159 959,00
023	Virement à la section d'investissement		516 433,00	516 433,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	262 134,00	276 300,00	276 300,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	262 134,00	276 300,00	276 300,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	262 134,00	792 733,00	792 733,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	262 134,00	792 733,00	792 733,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 403 036,00	5 952 692,00	5 952 692,00

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 952 692,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	118 651,00	163 114,00	163 114,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	118 651,00	163 114,00	163 114,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	786 300,00	728 652,00	728 652,00
7022	Coupes de bois	8 500,00	6 500,00	6 500,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 800,00	3 500,00	3 500,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	3 400,00	3 400,00	3 400,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	135 000,00	125 000,00	125 000,00
70632	A caractère de loisirs	333 000,00	318 552,00	318 552,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	241 000,00	254 000,00	254 000,00
70688	Autres prestations de services	6 500,00	6 000,00	6 000,00
70876	Par le GFP de rattachement	4 000,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	50 500,00	10 000,00	10 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	600,00	700,00	700,00
73	Impôts et taxes	3 162 888,00	3 507 258,00	3 507 258,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 871 643,00	2 001 880,00	2 001 880,00
7321	Attribution de compensation	809 594,00	1 060 000,00	1 060 000,00
7336	Droits de place	10 000,00	8 000,00	8 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	107 651,00	110 378,00	110 378,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	143 000,00	140 000,00	140 000,00
7362	Taxes de séjour	1 000,00	2 000,00	2 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	170 000,00	185 000,00	185 000,00
7388	Autres taxes diverses	50 000,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	947 147,00	882 844,00	882 844,00
7411	Dotation forfaitaire	643 799,00	551 210,00	551 210,00
74121	Dotation de solidarité rurale	132 762,00	154 219,00	154 219,00
74718	Autres		10 350,00	10 350,00
7478	Autres organismes	800,00	560,00	560,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	1 349,00	1 144,00	1 144,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	6 980,00	5 899,00	5 899,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	75 300,00	61 790,00	61 790,00
7488	Autres attributions et participations	86 157,00	97 672,00	97 672,00
75	Autres produits de gestion courante	338 000,00	347 592,00	347 592,00
752	Revenus des immeubles	338 000,00	347 592,00	347 592,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		5 352 986,00	5 629 460,00	5 629 460,00
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)	50,00	50,00	50,00
7688	Autres produits financiers	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 353 036,00	5 629 510,00	5 629 510,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		5 403 036,00	5 679 510,00	5 679 510,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	273 182,00
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 952 692,00
--	---------------------

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		10 000,00	10 000,00
20422	Privé - Bâtiments et installations		10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		28 755,00	28 755,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		28 755,00	28 755,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	310 932,00	1 132 368,00	1 132 368,00
	Opération d'équipement n° 12 (5)	1 160 494,00	1 519 377,00	1 519 377,00
	Opération d'équipement n° 13 (5)	160 212,00	144 368,00	144 368,00
	Opération d'équipement n° 14 (5)	57 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 15 (5)	54 801,00	117 023,00	117 023,00
	Opération d'équipement n° 18 (5)	10 000,00	46 700,00	46 700,00
	Opération d'équipement n° 23 (5)	42 323,00	467 748,00	467 748,00
	Opération d'équipement n° 24 (5)	727 766,00	259 270,00	259 270,00
	Opération d'équipement n° 26 (5)		5 400,00	5 400,00
	Opération d'équipement n° 27 (5)	48 000,00	99 172,00	99 172,00
	Opération d'équipement n° 32 (5)	374 377,00	654 000,00	654 000,00
	Opération d'équipement n° 50 (5)	50 409,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 996 814,00	4 484 181,00	4 484 181,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 920 000,00	1 925 000,00	1 925 000,00
1641	Emprunts en euros	1 920 000,00	1 925 000,00	1 925 000,00
27	Autres immobilisations financières	42 413,00	42 413,00	42 413,00
27638	Autres établissements publics	42 413,00	42 413,00	42 413,00
	Total des dépenses financières	1 962 413,00	1 967 413,00	1 967 413,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	4 959 227,00	6 451 594,00	6 451 594,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Charges transférées (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	135 503,00	11 256,00	11 256,00
204421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études		56,00	56,00
2111	Terrains nus		11 200,00	11 200,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	46 128,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	89 375,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	185 503,00	61 256,00	61 256,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 144 730,00	6 512 850,00	6 512 850,00

+

RESTES A REALISER 2015 (11)

2 813 177,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 326 027,00

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL		BP	2016
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	478 180,00	2 271 900,00	2 271 900,00
1321	Etat et établissements nationaux	63 500,00	182 415,00	182 415,00
1322	Régions	67 500,00	0,00	0,00
1323	Départements	66 997,00	346 382,00	346 382,00
13251	GFP de rattachement	17 864,00	0,00	0,00
13258	Autres groupements		15 698,00	15 698,00
1328	Autres	88 840,00	1 661 905,00	1 661 905,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	67 479,00	0,00	0,00
1346	Participations pour voirie et réseaux	106 000,00	0,00	0,00
1348	Autres		65 500,00	65 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 086 000,00	1 059 768,00	1 059 768,00
1641	Emprunts en euros	1 086 000,00	1 059 768,00	1 059 768,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 564 180,00	3 331 668,00	3 331 668,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 322 696,00	459 366,00	459 366,00
10222	F.C.T.V.A.	652 300,00	159 366,00	159 366,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	300 000,00	300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	470 396,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	1 500 000,00	1 755 000,00	1 755 000,00
Total des recettes financières		2 822 696,00	2 214 366,00	2 214 366,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 386 876,00	5 546 034,00	5 546 034,00
021	Virement de la section de fonctionnement		516 433,00	516 433,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	262 134,00	276 300,00	276 300,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	10 844,00	20 055,00	20 055,00
28031	Amortissements des frais d'études	65 931,00	69 165,00	69 165,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	5 143,00	1 156,00	1 156,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	10 584,00	8 909,00	8 909,00
28051	Concessions et droits similaires	4 376,00	2 732,00	2 732,00
281534	Réseaux d'électrification	434,00	434,00	434,00
281561	Matériel roulant	1 282,00	1 282,00	1 282,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	695,00	695,00	695,00
281757	Matériel et outillage de voirie	7 676,00	2 000,00	2 000,00
281784	Mobilier	65,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	42 375,00	37 100,00	37 100,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 834,00	19 592,00	19 592,00
28184	Mobilier	7 620,00	5 888,00	5 888,00
28188	Autres immobilisations corporelles	87 275,00	107 292,00	107 292,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		262 134,00	792 733,00	792 733,00
041	Opérations patrimoniales (9)	135 503,00	11 256,00	11 256,00
1328	Autres	46 128,00	11 200,00	11 200,00
2111	Terrains nus		56,00	56,00
27638	Autres établissements publics	89 375,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		397 637,00	803 989,00	803 989,00

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL			BP 2016
III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			B2
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	4 784 513,00	6 350 023,00	6 350 023,00
			+
		RESTES A REALISER 2015 (10)	2 186 636,00
			+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	789 368,00
			=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 326 027,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11

LIBELLE : Bâtiments communaux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		5 537 360,70	^a 231 684,00	1 132 368,00	^b 1 132 368,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	80 686,63	0,00	60 000,00	60 000,00	
2031	Frais d'études	51 472,46	0,00	60 000,00	60 000,00	
2033	Frais d'insertion	29 214,17	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	165 136,42	0,00	112 024,00	112 024,00	
2111	Terrains nus	5 830,50	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	28 756,00	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	0,00	0,00	17 400,00	17 400,00	
2184	Mobilier	3 605,35	0,00	36 348,00	36 348,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	126 944,57	0,00	58 276,00	58 276,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 291 537,65	231 684,00	960 344,00	960 344,00	
2313	Constructions	5 151 329,50	231 684,00	960 344,00	960 344,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	131 587,96	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	8 620,19	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 20 000,00	^d 132 942,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	132 942,00
1318	Autres	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	25 000,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	107 942,00
1328	Autres	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	20 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-1 211 110,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12

LIBELLE : Voirie communale

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		5 055 161,50	^a 315 508,00	1 519 377,00	^b 1 519 377,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	153 256,32	0,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	76,36	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	143 118,21	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	10 061,75	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	312 747,75	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	189 139,13	0,00	0,00	0,00	
217538	Autres réseaux	1 344,60	0,00	0,00	0,00	
21757	Matériel et outillage de voirie	9 002,40	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	79 631,35	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	33 630,27	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	4 589 157,43	315 508,00	1 519 377,00	1 519 377,00	
2313	Constructions	940 266,61	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 549 268,29	315 508,00	1 519 377,00	1 519 377,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	68 369,39	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	31 253,14	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 25 916,00	^d 163 687,00
13	Subventions d'investissement	25 916,00	163 687,00
1313	Départements	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	74 716,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
1328	Autres	25 916,00	23 471,00
1335	Participations pour non-réalisation d'aires de st	0,00	0,00
1336	Participations pour voirie et réseaux	0,00	0,00
1346	Participations pour voirie et réseaux	0,00	0,00
1348	Autres	0,00	65 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-1 645 282,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13

LIBELLE : Acquisitions matériels

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 592 582,56	^a 7 597,00	144 368,00	^b 144 368,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	47 804,40	0,00	9 750,00	9 750,00	
2033	Frais d'insertion	506,22	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	47 298,18	0,00	9 750,00	9 750,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 543 069,65	7 597,00	134 618,00	134 618,00	
2111	Terrains nus	211 866,80	0,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	196 054,00	0,00	0,00	0,00	
21757	Matériel et outillage de voirie	41 287,35	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	4 861,75	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	317 476,41	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	182 893,24	0,00	12 678,00	12 678,00	
2184	Mobilier	61 058,67	0,00	5 000,00	5 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	527 571,43	7 597,00	116 940,00	116 940,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 708,51	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 708,51	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 15 698,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 698,00
13258	Autres groupements	0,00	15 698,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-136 267,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15

LIBELLE : Forêts et Plantations

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		595 256,83	^a 0,00	117 023,00	^b 117 023,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 883,96	0,00	27 883,00	27 883,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	27 883,00	27 883,00	
2033	Frais d'insertion	1 883,96	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 556,98	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 556,98	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	591 815,89	0,00	89 140,00	89 140,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	315 054,58	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	207 140,94	0,00	89 140,00	89 140,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	69 620,37	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 22 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	22 000,00
1312	Régions	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	22 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-95 023,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18

LIBELLE : Toponymie

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		112 710,38	^a 0,00	46 700,00	^b 46 700,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	72 662,13	0,00	30 700,00	30 700,00	
21757	Matériel et outillage de voirie	19 440,72	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	53 221,41	0,00	30 700,00	30 700,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	40 048,25	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	39 581,81	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	466,44	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 3 483,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 483,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	3 483,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-43 217,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23

LIBELLE : Acquisitions de terrains

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 465 081,21	^a 1 737 227,00	467 748,00	^b 467 748,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	6 734,04	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	6 734,04	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	41 233,00	0,00	0,00	0,00	
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel	41 233,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	818 651,03	1 737 227,00	467 748,00	467 748,00	
2111	Terrains nus	812 763,89	17 227,00	427 748,00	427 748,00	
2115	Terrains bâtis	0,00	1 720 000,00	40 000,00	40 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 887,14	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	598 463,14	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	598 463,14	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1322	Régions		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-2 204 975,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 24

LIBELLE : Equipements Sportifs

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		5 334 014,10	^a 478 654,00	259 270,00	^b 259 270,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	48 342,28	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	43 785,80	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	3 872,56	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	683,92	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	159 022,04	0,00	2 902,00	2 902,00	
2111	Terrains nus	1 508,51	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	157 513,53	0,00	2 902,00	2 902,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 126 649,78	478 654,00	256 368,00	256 368,00	
2313	Constructions	5 087 083,75	478 654,00	256 368,00	256 368,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	39 566,03	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 78 720,00	^d 30 612,00
13	Subventions d'investissement	78 720,00	30 612,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	15 000,00
1328	Autres	31 241,00	15 612,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	47 479,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-628 592,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 26
LIBELLE : Chapelle Cimetière/Eglise Bourg
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 200 461,68	^a 0,00	5 400,00	^b 5 400,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 874,19	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	2 874,19	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 197 587,49	0,00	5 400,00	5 400,00	
2313	Constructions	1 186 650,07	0,00	5 400,00	5 400,00	
2316	Restauration des collections et oeuvres d'art	10 937,42	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-5 400,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27

LIBELLE : Château Lota

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		126 420,86	^a 10 000,00	99 172,00	^b 99 172,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	17 196,65	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	16 245,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	951,65	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	109 224,21	10 000,00	65 172,00	65 172,00	
2313	Constructions	109 224,21	10 000,00	65 172,00	65 172,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 23 224,00
13	Subventions d'investissement	0,00	23 224,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	14 000,00
1323	Départements	0,00	9 224,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-85 948,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 32

LIBELLE : Centre de quartier Arrauntz

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		645 033,95	^a 9 000,00	654 000,00	^b 654 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	67 881,16	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	64 553,81	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	3 327,35	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	371 652,78	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	364 911,07	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 741,71	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	205 500,01	9 000,00	654 000,00	654 000,00	
2313	Constructions	205 500,01	9 000,00	654 000,00	654 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 92 500,00
13	Subventions d'investissement		92 500,00
1323	Départements		92 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-570 500,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 50

LIBELLE : Opérations non ventilables

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		178 402,10	^a 23 507,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	178 402,10	23 507,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	150 728,13	23 507,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	14 000,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	13 673,97	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-23 507,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	1 956 753,00	683 788,00	140 709,00	139 397,00	99 172,00	275 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 295 029,00
Equipements municipaux (2)		673 128,00	140 709,00	139 397,00	99 172,00	275 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 327 616,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	1 956 753,00											1 956 753,00
Dépenses d'ordre	61 256,00											61 256,00
Total dépenses de l'exercice	5 174 574,00	683 788,00	140 709,00	139 397,00	99 172,00	275 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 512 850,00
RAR N-1 et reports	2 279 564,00	9 000,00	20 987,00	11 943,00	10 000,00	481 683,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 813 177,00
Total cumulé dépenses d'investissement	7 454 138,00	692 788,00	161 696,00	151 340,00	109 172,00	756 893,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 326 027,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 541 187,00	0,00	0,00	0,00	23 224,00	785 612,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 350 023,00
RAR N-1 et reports	2 897 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 976 004,00
Total cumulé recettes d'investissement	8 438 471,00	0,00	0,00	0,00	23 224,00	864 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 326 027,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	5 488 896,00	171 966,00	4 000,00	218 735,00	0,00	69 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 952 692,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 488 896,00	171 966,00	4 000,00	218 735,00	0,00	69 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 952 692,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 235 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 679 510,00
RAR N-1 et reports	273 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 182,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 509 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 952 692,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		7 454 138,00	692 788,00	161 696,00	151 340,00	109 172,00	756 893,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 326 027,00
Dépenses réelles		7 392 882,00	692 788,00	161 696,00	151 340,00	109 172,00	756 893,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 264 771,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 925 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 925 000,00
1641	Emprunts en euros	1 925 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 925 000,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	28 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 755,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	28 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 755,00
27	Autres immobilisations financières	31 753,00	10 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 413,00
27638	Autres établissements publics	31 753,00	10 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 413,00
Opérations d'équipement		5 397 374,00	682 128,00	161 696,00	151 340,00	109 172,00	756 893,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 258 603,00
	11 Bâtiments communaux	1 061 416,00	0,00	156 696,00	145 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 364 052,00
	12 Voirie communale	1 834 885,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 834 885,00
	13 Acquisitions matériels	108 868,00	19 128,00	5 000,00	0,00	0,00	18 969,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 965,00
	15 Forêts et Plantations	117 023,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 023,00
	18 Toponymie	46 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 700,00
	23 Acquisitions de terrains	2 204 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 204 975,00
	24 Equipements Sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	737 924,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	737 924,00
	26 Chapelle Cimetière/Eglise Bourg	0,00	0,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
	27 Château Lota	0,00	0,00	0,00	0,00	109 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 172,00
	32 Centre de quartier Arrauntz	0,00	663 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	663 000,00
	50 Opérations non ventilables	23 507,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 507,00
Dépenses d'ordre		61 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 256,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales	11 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 256,00
204421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	56,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56,00
2111	Terrains nus	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	8 438 471,00	0,00	0,00	0,00	23 224,00	864 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 326 027,00
	Recettes réelles	7 634 482,00	0,00	0,00	0,00	23 224,00	864 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 522 038,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	789 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	789 368,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	789 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	789 368,00
024	Produits de cessions	2 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	755 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 055 000,00
024	Produits de cessions	2 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	755 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 055 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	459 366,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459 366,00
10222	F.C.T.V.A.	159 366,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 366,00
10226	Taxe d'aménagement	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement	1 787 754,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 787 754,00
1321	Etat et établissements nationaux	139 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 932,00
1323	Départements	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
1328	Autres	1 622 822,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 622 822,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 821 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 821 768,00
1641	Emprunts en euros	1 821 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 821 768,00
	Opérations d'équipement	476 226,00	0,00	0,00	0,00	23 224,00	109 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	608 782,00
	11 Bâtiments communaux	152 942,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 942,00
	12 Voirie communale	189 603,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 603,00
	13 Acquisitions matériels	15 698,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 698,00
	15 Fôrets et Plantations	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
	18 Toponymie	3 483,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 483,00
	24 Equipements Sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 332,00
	27 Château Lota	0,00	0,00	0,00	0,00	23 224,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	23 224,00
	32 Centre de quartier Arrauntz	92 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 500,00
	Recettes d'ordre	803 989,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803 989,00
021	Virement de la section de fonctionnement	516 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 433,00
021	Virement de la section de fonctionnement	516 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 433,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	276 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276 300,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	20 055,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 055,00
28031	Amortissements des frais d'études	69 165,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 165,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 156,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	8 909,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 909,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28051	Concessions et droits similaires	2 732,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 732,00
281534	Réseaux d'électrification	434,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434,00
281561	Matériel roulant	1 282,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 282,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	695,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	695,00
281757	Matériel et outillage de voirie	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	37 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 100,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	19 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 592,00
28184	Mobilier	5 888,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 888,00
28188	Autres immobilisations corporelles	107 292,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 292,00
041	Opérations patrimoniales	11 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 256,00
1328	Autres	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00
2111	Terrains nus	56,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		5 488 896,00	171 966,00	4 000,00	218 735,00	0,00	69 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 952 692,00
Dépenses réelles		4 696 163,00	171 966,00	4 000,00	218 735,00	0,00	69 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 159 959,00
011	Charges à caractère général	901 370,00	72 850,00	4 000,00	218 735,00	0,00	69 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 266 050,00
60611	Eau et assainissement	31 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 900,00
60612	Énergie - Électricité	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
60621	Combustibles	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
606221	Carburants Services Techniques	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	202 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 000,00
60631	Fournitures d'entretien	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 250,00	1 950,00	2 500,00	0,00	0,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 900,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	8 700,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	2 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 250,00
6064	Fournitures administratives	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	16 735,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 735,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
60682	Autres fournitures S.A.	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60683	Autres fournitures travaux régie	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
60684	Autres fournitures S.T.	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
6132	Locations immobilières	1 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 260,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6135	Locations mobilières	1 000,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 350,00
61521	Terrains	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	49 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
61524	Bois et forêts	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
61551	Matériel roulant	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6156	Maintenance	14 000,00	58 800,00	0,00	0,00	0,00	5 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 195,00
6161	Assurance multirisques	12 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 030,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	12 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 600,00
6188	Autres frais divers	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
6226	Honoraires	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	12 700,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6237	Publications	9 900,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00
6247	Transports collectifs	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 200,00
6251	Voyages et déplacements	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
6261	Frais d'affranchissement	18 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 300,00
6262	Frais de télécommunications	25 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 600,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations...)	24 600,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 600,00
62871	A la collectivité de rattachement	580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 500,00
63512	Taxes foncières	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 970 682,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 970 682,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 780,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	38 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 029,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	5 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 195,00
64111	Rémunération principale	1 459 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 459 751,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	34 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 080,00
64118	Autres indemnités	180 033,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 033,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64131	Rémunérations	253 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 113,00
64138	Autres indemnités	89,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89,00
64168	Autres emplois d'insertion	8 637,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 637,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	226 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 759,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	446 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	446 006,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	18 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 250,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 096,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 096,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	90 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 353,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 445,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 360,00
6478	Autres charges sociales diverses	21 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 975,00
6488	Autres charges	157 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 731,00
014	Atténuations de produits	33 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 172,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	33 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 172,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	442 334,00	99 116,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541 450,00
6531	Indemnités	0,00	87 643,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 643,00
6532	Frais de mission	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	3 576,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 576,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	6 897,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 897,00
6535	Formation	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 531,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 531,00
6553	Service d'incendie	127 603,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 603,00
65548	Autres contributions	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
657362	CCAS	89 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 200,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	203 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
66	Charges financières	296 613,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 613,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6688	Autres	25 613,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 613,00
67	Charges exceptionnelles	41 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 992,00
6714	Bourses et prix	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
678	Autres charges exceptionnelles	39 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 792,00
Dépenses d'ordre		792 733,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	792 733,00
023	Virement à la section d'investissement	516 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 433,00
023	Virement à la section d'investissement	516 433,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 433,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	276 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276 300,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	276 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276 300,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		5 509 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 952 692,00
Recettes réelles		5 459 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 902 692,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	273 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 182,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	273 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 182,00
013	Atténuations de charges	163 114,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 114,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	163 114,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 114,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	285 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	728 652,00
7022	Coupes de bois	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	318 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	318 552,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigner	254 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 000,00
70688	Autres prestations de services	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
70878	par d'autres redevables	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ou	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
73	Impôts et taxes	3 507 258,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 507 258,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 001 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 001 880,00
7321	Attribution de compensation	1 060 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 060 000,00
7336	Droits de place	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	110 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 378,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
7362	Taxes de séjour	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
74	Dotations, subventions et participations	882 844,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	882 844,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7411	Dotation forfaitaire	551 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	551 210,00
74121	Dotation de solidarité rurale	154 219,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 219,00
74718	Autres	10 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 350,00
7478	Autres organismes	560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	1 144,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 144,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonciè	5 899,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 899,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	61 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 790,00
7488	Autres attributions et participations	97 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 672,00
75	Autres produits de gestion courante	347 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347 592,00
752	Revenus des immeubles	347 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347 592,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
7688	Autres produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
	Recettes d'ordre	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 488 896,00	171 966,00	5 660 862,00
Dépenses de l'exercice	5 488 896,00	171 966,00	5 660 862,00
011 Charges à caractère général	901 370,00	72 850,00	974 220,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 970 682,00	0,00	2 970 682,00
014 Atténuations de produits	33 172,00	0,00	33 172,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	10 000,00
023 Virement à la section d'investissement	516 433,00	0,00	516 433,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	276 300,00	0,00	276 300,00
65 Autres charges de gestion courante	442 334,00	99 116,00	541 450,00
66 Charges financières	296 613,00	0,00	296 613,00
67 Charges exceptionnelles	41 992,00	0,00	41 992,00
RECETTES TOTALES (2)	5 509 140,00	0,00	5 509 140,00
Recettes de l'exercice	5 235 958,00	0,00	5 235 958,00
013 Atténuations de charges	163 114,00	0,00	163 114,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	0,00	50 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	285 100,00	0,00	285 100,00
73 Impôts et taxes	3 507 258,00	0,00	3 507 258,00
74 Dotations, subventions et participations	882 844,00	0,00	882 844,00
75 Autres produits de gestion courante	347 592,00	0,00	347 592,00
76 Produits financiers	50,00	0,00	50,00
Restes à réaliser - reports	273 182,00	0,00	273 182,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	273 182,00	0,00	273 182,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

CHAPITRES	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale
DEPENSES TOTALES (2)	72 850,00	99 116,00
Dépenses de l'exercice	72 850,00	99 116,00
011 Charges à caractère général	72 850,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimil	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	99 116,00
66 Charges financières	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	4 000,00	4 000,00
Dépenses de l'exercice	4 000,00	4 000,00
011 Charges à caractère général	4 000,00	4 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	4 000,00
Dépenses de l'exercice	4 000,00
011 Charges à caractère général	4 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	16 735,00	202 000,00	218 735,00
Dépenses de l'exercice	16 735,00	202 000,00	218 735,00
011 Charges à caractère général	16 735,00	202 000,00	218 735,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21	Sous-fonction 25
	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	16 735,00	202 000,00
Dépenses de l'exercice	16 735,00	202 000,00
011 Charges à caractère général	16 735,00	202 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	16 795,00	52 300,00	69 095,00
Dépenses de l'exercice	16 795,00	52 300,00	69 095,00
011 Charges à caractère général	16 795,00	52 300,00	69 095,00
RECETTES TOTALES (2)	125 000,00	318 552,00	443 552,00
Recettes de l'exercice	125 000,00	318 552,00	443 552,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	125 000,00	318 552,00	443 552,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	Sous-fonction 42	
	413 Piscines	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	16 795,00	23 200,00	29 100,00
Dépenses de l'exercice	16 795,00	23 200,00	29 100,00
011 Charges à caractère général	16 795,00	23 200,00	29 100,00
RECETTES TOTALES (2)	125 000,00	318 552,00	0,00
Recettes de l'exercice	125 000,00	318 552,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	125 000,00	318 552,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	7 454 138,00	692 788,00	8 146 926,00
Dépenses de l'exercice	5 174 574,00	683 788,00	5 858 362,00
Non individualisées en opérations	2 006 764,00	10 660,00	2 017 424,00
041 Opérations patrimoniales	11 256,00	0,00	11 256,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 925 000,00	0,00	1 925 000,00
204 Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	10 000,00
21 Immobilisations corporelles	28 755,00	0,00	28 755,00
27 Autres immobilisations financières	31 753,00	10 660,00	42 413,00
N° Opérations	3 167 810,00	673 128,00	3 840 938,00
12 Voirie communale	50 000,00	0,00	50 000,00
11 Bâtiments communaux	60 000,00	0,00	60 000,00
13 Acquisitions matériels	3 300,00	6 450,00	9 750,00
15 Forêts et Plantations	27 883,00	0,00	27 883,00
18 Toponymie	16 000,00	0,00	16 000,00
11 Bâtiments communaux	67 652,00	0,00	67 652,00
13 Acquisitions matériels	101 000,00	12 678,00	113 678,00
18 Toponymie	30 700,00	0,00	30 700,00
23 Acquisitions de terrains	467 748,00	0,00	467 748,00
11 Bâtiments communaux	735 010,00	0,00	735 010,00
12 Voirie communale	1 519 377,00	0,00	1 519 377,00
15 Forêts et Plantations	89 140,00	0,00	89 140,00
32 Centre de quartier Arrauntz	0,00	654 000,00	654 000,00
Restes à réaliser - reports	2 279 564,00	9 000,00	2 288 564,00
N° Opérations	2 279 564,00	9 000,00	2 288 564,00
50 Opérations non ventilables	23 507,00	0,00	23 507,00
13 Acquisitions matériels	4 568,00	0,00	4 568,00
23 Acquisitions de terrains	1 737 227,00	0,00	1 737 227,00
11 Bâtiments communaux	198 754,00	0,00	198 754,00
12 Voirie communale	315 508,00	0,00	315 508,00
32 Centre de quartier Arrauntz	0,00	9 000,00	9 000,00
RECETTES TOTALES (2)	8 438 471,00	0,00	8 438 471,00
Recettes de l'exercice	5 541 187,00	0,00	5 541 187,00
Non affectées aux opérations	5 110 877,00	0,00	5 110 877,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
021 Virement de la section de fonctionnemen	516 433,00	0,00	516 433,00
024 Produits de cessions	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	276 300,00	0,00	276 300,00
041 Opérations patrimoniales	11 256,00	0,00	11 256,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	459 366,00	0,00	459 366,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	1 787 754,00	0,00	1 787 754,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 059 768,00	0,00	1 059 768,00
Affectées aux opérations	430 310,00	0,00	430 310,00
11 Bâtiments communaux	132 942,00	0,00	132 942,00
12 Voirie communale	163 687,00	0,00	163 687,00
13 Acquisitions matériels	15 698,00	0,00	15 698,00
15 Forêts et Plantations	22 000,00	0,00	22 000,00
18 Toponymie	3 483,00	0,00	3 483,00
32 Centre de quartier Arrauntz	92 500,00	0,00	92 500,00
Restes à réaliser - reports	2 897 284,00	0,00	2 897 284,00
Non affectées aux opérations	2 851 368,00	0,00	2 851 368,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	789 368,00	0,00	789 368,00
024 Produits de cessions	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	762 000,00	0,00	762 000,00
Affectées aux opérations	45 916,00	0,00	45 916,00
11 Bâtiments communaux	20 000,00	0,00	20 000,00
12 Voirie communale	25 916,00	0,00	25 916,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

Sous-fonction 02

020
Administration
générale de la

DEPENSES TOTALES (2)	692 788,00
Dépenses de l'exercice	683 788,00
Non individualisées en opérations	10 660,00
041 Opérations patrimoniales	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
27 Autres immobilisations financières	10 660,00
N° Opérations	673 128,00
12 Voirie communale	0,00
11 Bâtiments communaux	0,00
13 Acquisitions matériels	6 450,00
15 Forêts et Plantations	0,00
18 Toponymie	0,00
11 Bâtiments communaux	0,00
13 Acquisitions matériels	12 678,00
18 Toponymie	0,00
23 Acquisitions de terrains	0,00
11 Bâtiments communaux	0,00
12 Voirie communale	0,00
15 Forêts et Plantations	0,00
32 Centre de quartier Arrauntz	654 000,00
Restes à réaliser - reports	9 000,00
N° Opérations	9 000,00
50 Opérations non ventilables	0,00
13 Acquisitions matériels	0,00
23 Acquisitions de terrains	0,00
11 Bâtiments communaux	0,00
12 Voirie communale	0,00
32 Centre de quartier Arrauntz	9 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la	
Recettes de l'exercice	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
024 Produits de cessions	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
Affectées aux opérations	0,00
11 Bâtiments communaux	0,00
12 Voirie communale	0,00
13 Acquisitions matériels	0,00
15 Forêts et Plantations	0,00
18 Toponymie	0,00
32 Centre de quartier Arrauntz	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
024 Produits de cessions	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
Affectées aux opérations	0,00
11 Bâtiments communaux	0,00
12 Voirie communale	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 000,00	156 696,00	161 696,00
Dépenses de l'exercice	5 000,00	135 709,00	140 709,00
N° Opérations	5 000,00	135 709,00	140 709,00
13 Acquisitions matériels	5 000,00	0,00	5 000,00
11 Bâtiments communaux	0,00	135 709,00	135 709,00
Restes à réaliser - reports	0,00	20 987,00	20 987,00
N° Opérations	0,00	20 987,00	20 987,00
11 Bâtiments communaux	0,00	20 987,00	20 987,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
DEPENSES TOTALES (2)	5 000,00
Dépenses de l'exercice	5 000,00
N° Opérations	5 000,00
13 Acquisitions matériels	5 000,00
11 Bâtiments communaux	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00
N° Opérations	0,00
11 Bâtiments communaux	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	51 592,00	99 748,00	151 340,00
Dépenses de l'exercice	39 649,00	99 748,00	139 397,00
N° Opérations	39 649,00	99 748,00	139 397,00
11 Bâtiments communaux	8 024,00	36 348,00	44 372,00
11 Bâtiments communaux	31 625,00	58 000,00	89 625,00
26 Chapelle Cimetière/Eglise Bourg	0,00	5 400,00	5 400,00
Restes à réaliser - reports	11 943,00	0,00	11 943,00
N° Opérations	11 943,00	0,00	11 943,00
11 Bâtiments communaux	11 943,00	0,00	11 943,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21	Sous-fonction 25
	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration
DEPENSES TOTALES (2)	51 592,00	99 748,00
Dépenses de l'exercice	39 649,00	99 748,00
N° Opérations	39 649,00	99 748,00
11 Bâtiments communaux	8 024,00	36 348,00
11 Bâtiments communaux	31 625,00	58 000,00
26 Chapelle Cimetière/Eglise Bourg	0,00	5 400,00
Restes à réaliser - reports	11 943,00	0,00
N° Opérations	11 943,00	0,00
11 Bâtiments communaux	11 943,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	109 172,00	109 172,00
Dépenses de l'exercice	99 172,00	99 172,00
N° Opérations	99 172,00	99 172,00
27 Château Lota	34 000,00	34 000,00
27 Château Lota	65 172,00	65 172,00
Restes à réaliser - reports	10 000,00	10 000,00
N° Opérations	10 000,00	10 000,00
27 Château Lota	10 000,00	10 000,00
RECETTES TOTALES (2)	23 224,00	23 224,00
Recettes de l'exercice	23 224,00	23 224,00
Affectées aux opérations	23 224,00	23 224,00
27 Château Lota	23 224,00	23 224,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	741 626,00	15 267,00	756 893,00
Dépenses de l'exercice	261 430,00	13 780,00	275 210,00
N° Opérations	261 430,00	13 780,00	275 210,00
13 Acquisitions matériels	2 160,00	13 780,00	15 940,00
24 Equipements Sportifs	2 902,00	0,00	2 902,00
24 Equipements Sportifs	256 368,00	0,00	256 368,00
Restes à réaliser - reports	480 196,00	1 487,00	481 683,00
N° Opérations	480 196,00	1 487,00	481 683,00
13 Acquisitions matériels	1 542,00	1 487,00	3 029,00
24 Equipements Sportifs	478 654,00	0,00	478 654,00
RECETTES TOTALES (2)	864 332,00	0,00	864 332,00
Recettes de l'exercice	785 612,00	0,00	785 612,00
Non affectées aux opérations	755 000,00	0,00	755 000,00
024 Produits de cessions	755 000,00	0,00	755 000,00
Affectées aux opérations	30 612,00	0,00	30 612,00
24 Equipements Sportifs	30 612,00	0,00	30 612,00
Restes à réaliser - reports	78 720,00	0,00	78 720,00
Affectées aux opérations	78 720,00	0,00	78 720,00
24 Equipements Sportifs	78 720,00	0,00	78 720,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41				Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	34 715,00	589 241,00	8 270,00	109 400,00	4 000,00	11 267,00
Dépenses de l'exercice	26 968,00	122 902,00	2 160,00	109 400,00	4 000,00	9 780,00
N° Opérations	26 968,00	122 902,00	2 160,00	109 400,00	4 000,00	9 780,00
13 Acquisitions matériels	0,00	0,00	2 160,00	0,00	4 000,00	9 780,00
24 Equipements Sportifs	0,00	2 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24 Equipements Sportifs	26 968,00	120 000,00	0,00	109 400,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	7 747,00	466 339,00	6 110,00	0,00	0,00	1 487,00
N° Opérations	7 747,00	466 339,00	6 110,00	0,00	0,00	1 487,00
13 Acquisitions matériels	1 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 487,00
24 Equipements Sportifs	6 205,00	466 339,00	6 110,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	755 000,00	94 332,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	755 000,00	15 612,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	755 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	755 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	15 612,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
24 Equipements Sportifs	0,00	15 612,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	78 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	78 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24 Equipements Sportifs	0,00	78 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					13 892 909,58									
1641 Emprunts en euros (total)					13 892 909,58									
087680420	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/12/1991		30/09/1992	61 887,94	F		0.25	0.25		A	X	N	A-1
20200409	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2002		15/03/2003	381 123,00	F		4.56	4.56		T	X	N	A-1
51011453841	CREDIT AGRICOLE	22/12/2003		10/03/2004	727 000,00	F		4.5	4.5		T	X	N	A-1
51016037336	CREDIT AGRICOLE	14/10/2004		05/01/2005	400 000,00	R	EURIBOR	2.148	2.96828		T	X	N	A-1
51016362058	CREDIT AGRICOLE	19/11/2004		05/02/2005	400 000,00	R	EURIBOR	3.17	3.01506		T	X	N	A-1
205007-M	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2005		10/12/2006	552 940,00	R	EURIBOR	2.77	3.05939		A	P	N	A-1
MON235927EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/12/2005		01/12/2006	828 711,64	F		4.13	4.13		A	X	N	A-1
51032612701	CREDIT AGRICOLE	13/12/2006		05/03/2007	720 000,00	F		3.89	3.89		T	X	N	A-1
51039301920	CREDIT AGRICOLE	27/09/2007		05/01/2008	500 000,00	F		4.33	3.59984		T	X	N	A-1
MON251881EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	27/09/2007		01/03/2008	480 000,00	F		4.5	4.5		T	P	N	A-1
208067-M	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2008		10/06/2009	255 247,00	F		4.7	4.7		A	X	N	A-1
208068-M	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2008		10/06/2009	1 000 000,00	F		3.99	4.04816		A	X	N	A-1
A33100N7	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2010		01/12/2010	1 050 000,00	F		3.1	3.1		S	F	N	A-1
51085808074	CREDIT AGRICOLE	23/12/2011		05/12/2012	300 000,00	F		4.82	4.82		A	C	N	A-1
10278 02385 000	CAISSE DE CREDIT MUTUEL	13/04/2012		30/06/2013	850 000,00	F		4.86	4.86374		A	X	N	A-1
9020104	CAISSE D'EPARGNE	18/04/2012		25/06/2013	400 000,00	F		4.78	4.7821		A	X	N	A-1
00000089929	CREDIT AGRICOLE	21/05/2013		05/07/2014	350 000,00	F		3.76	3.76205		A	X	N	A-1
00000241106	CREDIT AGRICOLE	16/06/2014		05/09/2014	500 000,00	V	EURIBOR	2.13	31.69738		T	F	O	A-1
10278 02385 000	CAISSE DE CREDIT MUTUEL	19/12/2013		31/03/2014	2 150 000,00	F		2.87	2.72828		T	F	O	A-1
9397355	CAISSE D'EPARGNE	28/05/2014		05/07/2015	500 000,00	F		2.09	1.46561		A	F	O	A-1
00000361880	CREDIT AGRICOLE	12/06/2015		10/09/2015	362 000,00	F		1.92	1.94888		T	X	N	A-1
9560359	CAISSE D'EPARGNE	27/05/2015		15/09/2015	362 000,00	F		2.12	2.13789		T	X	N	A-1
102780238500020	CAISSE DE CREDIT MUTUEL	23/12/2015		31/12/2016	362 000,00	F		2.95	2.95105		A	X	N	A-1
9708200	CAISSE D'EPARGNE	08/03/2016		22/03/2017	400 000,00	F		1.45	1.45		A	F	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					199 535,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					199 535,00									
	AEP SAINT VINCENT	01/06/2005		01/06/2006	199 535,00	F		4.0	4.0		A	X	N	A-1
Total général					14 092 444,58									

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 823 491,20					1 906 165,38	257 960,94	0,00	61 972,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 823 491,20					1 906 165,38	257 960,94	0,00	61 972,56
087680420	N	0,00		12 751,28	5,67	F		0,25	2 111,95	31,88	0,00	6,72
20200409	N	0,00		66 959,58	1,92	F		4,56	32 720,72	2 499,12	0,00	69,39
51011453841	N	0,00		369 927,82	7,92	F		4,5	39 330,32	15 989,24	0,00	867,82
51016037336	N	0,00		121 811,92	3,75	R	EURIBOR	2,96828	29 950,78	1 188,34	0,00	471,37
51016362058	N	0,00		121 759,04	3,83	R	EURIBOR	3,01506	29 547,74	2 101,32	0,00	454,70
205007-M	N	0,00		195 723,16	4,92	R	EURIBOR	3,05939	39 734,15	4 619,84	0,00	217,90
MON235927EUR	N	0,00		205 997,95	1,92	F		4,13	114 152,21	8 507,72	0,00	316,10
51032612701	N	0,00		338 797,27	5,92	F		3,89	51 145,63	12 439,13	0,00	808,14
51039301920	N	0,00		261 201,79	6,75	F		3,59984	35 324,12	4 425,25	0,00	2 336,46
MON251881EUR	N	0,00		264 019,13	6,92	F		4,5	32 847,25	11 520,60	0,00	866,89
208067-M	N	0,00		168 167,00	7,42	F		4,7	21 020,00	7 903,85	0,00	3 861,38
208068-M	N	0,00		656 668,00	7,42	F		4,04816	82 083,00	26 637,74	0,00	12 978,10
A33100N7	N	0,00		797 600,00	9,42	F		3,1	86 000,00	24 059,10	0,00	1 838,30
51085808074	N	0,00		200 000,00	7,92	F		4,82	25 000,00	9 640,00	0,00	609,19
10278 02385 000	N	0,00		724 678,50	11,42	F		4,86374	45 898,45	35 219,38	0,00	16 585,99
9020104	N	0,00		340 716,48	11,42	F		4,7821	21 679,73	16 286,25	0,00	7 879,15
00000089929	N	0,00		313 744,17	12,50	F		3,76205	19 156,62	11 796,78	0,00	5 415,17
00000241106	N	0,00		200 000,00	0,42	V	EURIBOR	31,69738	200 000,00	1 700,51	0,00	0,00
10278 02385 000	N	0,00		1 550 000,00	2,42	F		2,89654	755 000,00	33 599,97	0,00	63,38
9397355	N	0,00		200 000,00	0,50	F		1,46561	200 000,00	3 657,50	0,00	0,00
00000361880	N	0,00		358 277,61	19,50	F		1,94888	15 069,10	6 770,86	0,00	1 482,66
9560359	N	0,00		354 690,50	19,42	F		2,13789	14 852,87	7 401,89	0,00	320,20
102780238500020	N	0,00		0,00	19,92	F		2,95105	13 540,74	9 964,67	0,00	28,55
9708200	N	0,00		0,00	3,17	F		1,45	0,00	0,00	0,00	4 495,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		79 894,15					14 750,63	3 195,77	0,00	1 520,01
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		79 894,15					14 750,63	3 195,77	0,00	1 520,01

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
	N	0,00		79 894,15	4,42	F		4,0	14 750,63	3 195,77	0,00	1 520,01
Total général		0,00		7 903 385,35					1 920 916,01	261 156,71	0,00	63 492,57

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	7 903 385,35					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 381,12€			14/03/1997
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencement et aménagement de bâtiments, installations élec	15	06/03/1997
Linéaire	Autres matériels	8	06/03/1997
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	06/03/1997
Linéaire	Equipements de cuisines	10	06/03/1997
Linéaire	Equipements de garages d'ateliers	10	06/03/1997
Linéaire	Equipements sportifs	10	06/03/1997
Linéaire	Frais de recherche et développement	2	06/03/1997
Linéaire	Frais d'études non suivis de réalisations	2	06/03/1997
Linéaire	Logiciels	2	06/03/1997
Linéaire	Matériel de Bureau	5	06/03/1997
Linéaire	Matériel Informatique	4	06/03/1997
Linéaire	Mobilier	10	06/03/1997
Linéaire	Voitures	8	06/03/1997
Linéaire	Subventions d'équipements	10	21/12/2006

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 925 000,00	1 925 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 925 000,00	1 925 000,00
1641	Emprunts en euros	1 925 000,00	1 925 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 925 000,00	2 813 177,00	D001 0,00	4 738 177,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 007 099,00	III 3 007 099,00
Ressources propres externes de l'année (a)		459 366,00	459 366,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	159 366,00	159 366,00
10226	Taxe d'aménagement	300 000,00	300 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 547 733,00	2 547 733,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	20 055,00	20 055,00
28031	Amortissements des frais d'études	69 165,00	69 165,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	1 156,00	1 156,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	8 909,00	8 909,00
28051	Concessions et droits similaires	2 732,00	2 732,00
281534	Réseaux d'électrification	434,00	434,00
281561	Matériel roulant	1 282,00	1 282,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	695,00	695,00
281757	Matériel et outillage de voirie	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	37 100,00	37 100,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	19 592,00	19 592,00
28184	Mobilier	5 888,00	5 888,00
28188	Autres immobilisations corporelles	107 292,00	107 292,00
024	Produits de cessions	1 755 000,00	1 755 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	516 433,00	516 433,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 007 099,00	2 186 636,00	789 368,00	0,00	5 983 103,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 738 177,00
Ressources propres disponibles	IV 5 983 103,00
Solde	V = IV - II (6) + 1 244 926,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	5 629 510,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	2	Subvention 2016	A.S.C.A	Associations	4 800,00
6574	17	Subvention 2016	ADFI	Associations	250,00
6574	49	Subvention 2016	AEK GAU ESKOLA	Associations	4 600,00
6574	1	Subvention 2016	AEP SAINTE BARBE	Associations	1 500,00
6574	19	Subvention 2016	ALLIANCE 64	Associations	250,00
6574	45	Subvention 2016	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Associations	2 500,00
6574	47	Subvention 2016	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Associations	1 170,00
6574	18	Subvention 2016	Association Enseignement Enfants Malades	Associations	80,00
6574	23	Subvention 2016	ASSOCIATION PARENTS ELEVES ARRAUNTZ	Associations	477,00
6574	25	Subvention 2016	ASSOCIATION PARENTS ELEVES HERAURITZ	Associations	393,00
6574	30	Subvention 2016	ASSOCIATION PARENTS ELEVES IKASTOLA	Associations	1 292,00
6574	26	Subvention 2016	Association Sportive ADIXKIDEAK	Associations	700,00
6574	3	Subvention 2016	BUDO PAYS BASQUE	Associations	150,00
6574	42	Subvention 2016	CHORALE MIXTE LAPURTARRAK	Associations	400,00
6574	35	Subvention 2016	CLUB ESKUZ ESKU	Associations	450,00
6574	15	Subvention 2016	COMICE AGRICOLE CANTON USTARITZ	Associations	2 000,00
6574	32	Subvention 2016	COMITE DES FETES USTARITZ	Associations	6 000,00
6574	24	Subvention 2016	COOPERATIVE SCOLAIRE ARRAUNTZ	Associations	700,00
6574	55	Participation 2016	ECOLE PRIVEE UZTARITZEKO IKASTOLA	Communes	30 976,00
6574	21	Subvention 2016	EMMAÜS	Associations	300,00
6574	34	Subvention exceptionnelle 2016	ERROBIKO KASKAROTAK	Associations	600,00
6574	33	Subvention 2016	ERROBIKO KASKAROTAK	Associations	5 900,00
6574	12	Subvention 2016	FEDERATION EUSKAL HAZIAK	Associations	500,00
6574	48	Subvention 2016	HEMEN ELKARTEA	Associations	250,00
6574	36	Subvention 2016	HERAITZARRAK	Associations	1 200,00
6574	39	Subvention 2016	HERRI SOINU	Associations	500,00
6574	38	Subvention exceptionnelle 2016	HERRI SOINU	Associations	2 500,00
6574	40	Subvention 2016 (loyers)	HERRI SOINU	Associations	600,00
6574	37	Subvention 2016 (Festival Hartzaro)	HERRI SOINU	Associations	10 000,00
6574	51	Subvention 2016	HERRIA JOURNAL	Associations	180,00
6574	13	Subvention 2016	IKAS BI	Associations	230,00
6574	14	Subvention 2016	INTEGRAZIO BATZORDEA	Associations	1 200,00
6574	5	Subvention exceptionnelle 2016 (90 ans)	KAPITO HARRI	Associations	1 000,00
6574	4	Subvention 2016	KAPITO HARRI	Associations	6 000,00
6574	43	Subvention 2016	LAPURTARREN BILTZARRA	Associations	600,00
6574	22	Subvention 2016	LES AMIS DE LA FORET D'USTARITZ	Associations	1 200,00
6574	6	Subvention 2016	LES LABOURDINS	Associations	11 700,00
6574	41	Subvention 2016	LES LABOURDINS SECTION MUSIQUE	Associations	3 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	16	Subvention 2016	LURRAMA LA FERME PAYS BASQUE	Associations	500,00
6574	11	Subvention 2016	LYCEE BERNAT ETXEPARE	Associations	250,00
6574	29	Subvention 2016 (APE St Vincent)	OGEC ST MICHEL	Associations	797,00
6574	28	Subvention 2016	OGEC ST MICHEL	Associations	1 490,00
6574	54	Participation 2016	OGEC ST MICHEL	Associations	64 768,00
6574	50	Subvention exceptionnelle 2016	OGEC ST MICHEL	Associations	100,00
6574	31	Subvention exceptionnelle 2016	OGEC ST MICHEL	Associations	150,00
6574	10	Subvention 2016	OSASUNA	Associations	400,00
6574	20	Subvention 2016	PRISAC ADOUR	Associations	100,00
6574	7	Subvention 2016	RUGBY CLUB USTARITZ JATXOU	Associations	11 700,00
6574	8	Subvention 2016	TENNIS CLUB USTARITZ	Associations	800,00
6574	52	Subvention 2016	UDA LEKU	Associations	2 415,00
6574	46	Subvention 2016	UNION DES ANCIENS COMBATTANTS	Associations	450,00
6574	44	Subvention 2016	UR BEGI	Associations	1 700,00
6574	9	Subvention 2016	UZTARITZEKO GAZTERIA	Associations	500,00
6574	27	Subvention 2016	XORIAK	Associations	1 843,00
6574	53	Subvention 2016	ZORTZIKO	Associations	887,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016 (2)	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au-delà de 2017)
terrain copropriété du canal	67 000,00		67 000,00		67 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14	0	14	14	0	14
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
Directeur général des services	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur principal 1ère classe	B	3	0	3	3	0	3
Rédacteur principal 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		28	5	33	32,05	0	32,05
Ingénieur	A	1	0	1	1	0	1
Technicien principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique 2ème classe	C	6	4	10	9,08	0	9,08
Adjoint technique principal 1ère classe	C	4	0	4	4	0	4
Adjoint technique principal 2ème classe	C	9	1	10	9,97	0	9,97
Agent de maîtrise	C	4	0	4	4	0	4
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		2	4	6	4,87	0	4,87
Agt spéc des écoles maternelles Principal 2ème classe	C	2	1	3	2,8	0	2,8
Agt. spéc des écoles maternelles de 1ère classe	C	0	3	3	2,07	0	2,07
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0	1	1	0	1
Agent social 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SPORTIVE (g)		7	0	7	7	0	7

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur activités physiques et sportives principal 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Educateur activités physiques et sportives principal 2ème classe	B	2	0	2	2	0	2
Educateur APS	B	3	0	3	3	0	3
FILIERE CULTURELLE (h)		2	1	3	2,52	0	2,52
Adjoint du Patrimoine 1ère classe	C	1	1	2	1,52	0	1,52
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		5	6	11	7,99	0	7,99
Adjoint d'animation 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation 2ème classe	C	1	5	6	3,31	0	3,31
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	3	1	4	3,68	0	3,68
Adjoint du patrimoine 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Brigadier chef principal	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		60	16	76	70,43	0	70,43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				113 863,00		
CAE (6) Technique Animation Culture	N			106 313,00		
Contrat d'apprentissage (1) Technique	N			7 550,00		
TOTAL GENERAL				113 863,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairies des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE D USTARITZ - 64 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	10 740 000,00	2,020	10,910	3,022	1 171 734,00	8,042
Taxe foncière sur les propriétés bâties	6 585 000,00	2,000	11,930	3,022	785 590,00	5,720
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	91 700,00	0,920	35,060	2,996	32 150,00	4,594
TOTAL	17 416 700,00	3,991			1 989 474,00	7,056

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.30	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.38	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.43	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.52	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.53	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.57	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.58	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.59	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.61	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.62	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.63	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.64	A4 - Etat des provisions	X	
p.65	A5 - Etalement des provisions	X	
p.66	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.67	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.68	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.69	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.70	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.71	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.72	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.73	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.74	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.75	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.76	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.77	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.78	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.80	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.81	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.82	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.83	C1 - Etat du personnel	X	
p.86	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.87	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.88	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.89	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.90	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.91	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)